

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 18 décembre 2025

n° 252-25 C

Objet : RD - Rapport de présentation des budgets primitifs 2026 des budgets de Grand Chambéry

- date de convocation le 12 décembre 2025
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 53

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Vincent Miquet

Arthur Boix-Neveu

Christophe Pierretton

Martine Lambert

Eric Delhommeau

James Hallay

Jimmy Bâabâa - Marie Bénévisse - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun -

Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier

Isabelle Dunod - Sabrina Haerinck - Micheline Myard-Dalmaïs - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet -

Benoît Perrotton - Thierry Repentin - Walter Sartori

Corinne Charles - Franck Morat

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sainte-Reine

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Hervé Ferroud-Plattet

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Pierre Duperier

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Alain Gaget - Pascal Mithieux

Frédéric Bret - Chantal Giorda

Jean-François Poitou

Vincent Boulnois

Jean-Maurice Venturini

Anne-Marie Barouti - Michel Dyen

Valentin Hachet

Jocelyne Gougou

Maryse Fabre

Christian Berthomier

Jean-Marc Léoutre

Marcel Ferrari

Daniel Rochaix

Philippe Marin

Jean-Pierre Coendoz

Corine Wolff

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 1

Thierry Tournier

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 13

de Grégory Basin à Chantal Giorda - de Sophie Bourgade à Marie Bénévisse - de Sandra Ferrari à Brigitte Bochaton - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Alexandre Gennaro à Valentin Hachet - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Sylvie Koska à Benoît Perrotton - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Alain Caraco - de Josette Rémy à Corine Wolff - de Cécile Trahand à Maryse Fabre - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot - de Philippe Vuillermet à Jean-Pierre Casazza

- conseillers excusés : 16

Stéphane Bochet - Christelle Favetta-Sieyes - Jean-Pierre Fressoz - Philippe Gamen - Céline Gendron - Pascal Ginollin - Hélène Jacquemin - Max Joly - Laïla Karoui - Sylvie Mareschal - Luc Meunier - Raphaële Mouric - Farid Rezzak - Sara Rotelli - Alain Saurel - Alain Thieffenat

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 18 décembre 2025

délibération n° 252-25 C

objet **RD - Rapport de présentation des budgets primitifs 2026 des budgets de Grand Chambéry**

Pierre Brun, vice-président chargé des finances, indique que depuis le 1^{er} janvier 2024 et la généralisation de la nomenclature M57 à l'échelle nationale, la transmission du projet de budget primitif doit s'effectuer au plus tard 12 jours calendaires avant la tenue de la séance publique au cours de laquelle son adoption est inscrite à l'ordre du jour.

Il est proposé de donner acte au président de la bonne transmission du rapport budgétaire de l'année 2026 dans ce délai.

Vu l'article L. 5217-10-4 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances et du contrôle de gestion du 2 décembre 2025,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : de donner acte au président de la bonne transmission du rapport budgétaire de l'année 2026 joint en annexe selon les délais réglementaires en vigueur.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **252-25 C**

Objet de l'acte :	RD - Rapport de présentation des budgets primitifs 2026 des budgets de Grand Chambéry
Classification Préfecture :	7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 2 - Budget primitif 3 - Document budgétaire budget primitif
Date de l'acte :	18 décembre 2025
Annexe(s) :	Annexe - Rapport de la Commission du Contrôle Financier 2025, Annexe - Rapport de présentation des budgets primitifs 2026

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20251218-lmc1H34664H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H34664H1

Date de transmission en Préfecture :	19 décembre 2025
Date de réception en Préfecture :	19 décembre 2025
Date de publication sur le site internet:	vendredi 19 décembre 2025